

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

27^{ème} année - N°5231 - Vendredi 23 Octobre 2026 - Prix : 200 Fc

11^e ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA GÉOTHERMIE :

Miser sur la géothermie pour l'indépendance énergétique



Rectificatif

Un “gain” de productivité de la Sonelec au lieu de “bénéfice”

Dans notre édition datée du mercredi 21 octobre 2026 (La Gazette des Comores n°5229), nous avons publié en page UNE, un article intitulé “Sonelec : 100 millions KMF de bénéfice mensuel”. Suite à cette publication, la direction de la Sonelec a tenu à apporter des clarifications. Il convient donc de rectifier le terme de “bénéfice” utilisé s'agissant des 100 millions KMF, car il risque d'induire en erreur nos lecteurs. En se référant au document remis à la presse lors de la conférence de presse du 19 octobre dernier, et intitulé “Etat d'avance-

ment de l'électricité entre Février 2025 et octobre 2026”, on peut lire : que la Sonelec est passée “d'une perte de 250 millions par mois à un gain de 100 millions par mois entre 2024 et 2026”.

Pour la journaliste de La Gazette, il était normal de souligner cette performance, plutôt rare pour une société d'état qui était au bord de la faillite et qui a réussi l'exploit de remonter la pente. Dans le même document fourni par la Sonelec, il est mentionné le terme “résultat positif”, qui est souvent assimilable à “résultat excéden-

taire” ou “bénéfice”, par opposition à “résultat négatif”, qui signifie déficitaire en langage financier. Ce n'est pas un bénéfice net au sens comptable d'un bilan financier de fin d'exercice, mais d'une tendance à la hausse du chiffre d'affaires. Les institutions financières internationales partenaires de notre pays, et même le gouvernement devraient saluer et encourager cet exemple de bonne gouvernance de l'actuelle direction de la Sonelec.

La Rédaction

MOHÉLI :

Les jeunes plaident pour un meilleur accès à l'eau

Réunis le 21 octobre dernier au gouvernorat de Mohéli, à Bonovo, des jeunes et des adolescents ont échangé avec les autorités insulaires sur l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la protection de l'environnement et le budget public. Initiée par l'UNICEF, cette rencontre a permis aux participants d'exprimer leurs préoccupations et de proposer des actions pour améliorer leur cadre de vie.

La jeunesse de Mohéli veut participer davantage aux décisions publiques qui concernent son avenir. À l'occasion de cette rencontre de dialogue et de plaidoyer, les jeunes ont interpellé les autorités sur les difficultés d'accès à l'eau potable, la gestion des déchets et la nécessité de renforcer la sensibilisation environnementale, notamment dans les écoles et les établissements sanitaires. Le conseiller privé de la gouverneure Chamina, Valéry Hadari a salué une initiative qui favorise les échanges entre les jeunes et les responsables publics. « Il s'agissait d'écouter les jeunes, leurs



doléances et leurs plaidoyers concernant l'eau et l'environnement », a-t-il expliqué, insistant sur l'importance de leur implication dans la gestion des déchets, l'hygiène et la préservation des espaces publics.

Face aux préoccupations exprimées, le représentant du gouvernorat a présenté les projets d'adduction d'eau en cours à Fomboni et à Djoiezi, ainsi que

celui prévu à Nioumachoi. Selon lui, les travaux à Djoiezi sont presque achevés, tandis que ceux de Fomboni se poursuivent. Ces infrastructures devraient contribuer à améliorer progressivement l'approvisionnement en eau potable, notamment dans les établissements scolaires et sanitaires. Toutefois, leur couverture ne concernera pas nécessairement l'ensemble

de l'île. Les autorités ont également évoqué les mesures engagées pour améliorer l'assainissement. L'acquisition récente d'un camion compacteur doit renforcer la collecte des ordures dans la capitale insulaire.

À Mbouyou wa Madji, où se trouvait un dépôt sauvage, une solution provisoire a été mise en place avec l'acheminement des déchets vers Mbagani. À plus

long terme, un site de traitement est prévu à Nkangani pour recevoir les déchets de plusieurs localités, de Hoani jusqu'à Djando. Valéry Hadari a rappelé que la préservation de l'environnement nécessite une mobilisation collective, particulièrement à Mohéli, classée réserve de biosphère par l'UNESCO. Pour les participants, la rencontre constitue un point de départ vers des actions concrètes de sensibilisation.

« Nous avons constaté que la destruction de l'environnement est liée à nos habitudes quotidiennes. Nous allons donc sensibiliser nos familles et nos établissements pour améliorer notre environnement », a déclaré Mounayda Mohamed Hamada, jeune participante. Au-delà des engagements annoncés, cette rencontre souligne la nécessité d'associer davantage la jeunesse aux politiques publiques et de renforcer sa participation à la gestion durable des ressources et à la protection de l'environnement.

Riwad

LUTTE CONTRE LE PALUDISME :

À Mohéli, les médecins renforcent la riposte contre le paludisme

Réunis le mardi 20 octobre à la direction régionale de la santé de Mohéli, les médecins chefs et les responsables de la lutte contre le paludisme ont planché sur un objectif : éliminer la maladie du pays. Mais les chiffres présentés révèlent un frein de taille ; le comportement des populations.

Le mardi 20 octobre, la salle de la direction régionale de la santé de Fomboni a accueilli un atelier de formation consacré à la prise en charge du paludisme. Médecins chefs et responsables du programme y ont revu, diapositive après diapositive, les standards de l'OMS : diagnostic biologique obligatoire par test de diagnostic rapide ou goutte épaisse, traitement par combinaison thérapeutique à base d'artémisinine (ACT) pendant trois jours, complétée d'une dose unique de primaquine pour les cas simples. Les cas graves, eux, relèvent de l'urgence : artésunate par voie intraveineuse et hospitalisation

obligatoire. Les participants ont aussi abordé le suivi de l'efficacité thérapeutique selon les recommandations OMS 2023, avec des contrôles à J3, J7, J14, J21 et J28.

Selon les présentations faites, le troisième jour est déterminant : un patient encore positif peut signaler une suspicion de résistance à l'artémisinine. Un point sensible, puisque les Comores figurent parmi les pays africains où des mutations du gène K13 ont été signalées. La politique recommandée lors de cette formation tient en trois mots : tester, traiter, surveiller. A en croire les statistiques nationales, les hommes adultes sont plus touchés que les femmes et les enfants. L'explication est simple, selon Kamal Saïd Abdallah responsable national de la prise en charge du paludisme et assistant technique dans le projet chinois, ils tardent à consulter. Un

retard qui peut transformer un paludisme simple en forme grave.

Le responsable pointe aussi un problème d'adhésion à Ngazidja. D'après lui, une grande partie de la population n'accepte pas les conditions de la lutte et refuse de prendre les médicaments fournis par la coopération chinoise. Autre paradoxe : 98% des ménages possèdent une moustiquaire, mais seulement 48% l'utilisent. Pour les organisateurs, la réussite passe autant par la compétence du personnel de santé que par la confiance de la population. Cette formation, jugée très utile pour les Comoriens, vise à harmoniser les pratiques sur le terrain, afin de guérir le patient et de bloquer la transmission du parasite.

Riwad



Pharmacie de garde

Pharmacie IBN SINA: 331 09 17

11^e ÉDITION DE LA CONFÉRENCE AFRICAINE SUR LA GÉOTHERMIE :

Moroni mise sur son sous-sol pour conquérir son indépendance énergétique

Ouverte mercredi 21 octobre dernier au Palais du Peuple, la 11^{ème} conférence africaine sur la géothermie a réuni plus de 1500 experts à Moroni. Une occasion pour les Comores de présenter leur potentiel et de plaider pour une coopération africaine solidaire.

Du 21 au 24 octobre 2026, le Palais du Peuple, à Moroni, accueille la 11^e édition de la conférence africaine sur la géothermie (ARGeo-C11), coorganisée par le Bureau géologique des Comores, l'Association africaine de géothermie et la Commission de l'Union africaine. Placée sous le thème « Libérer le potentiel des ressources géothermiques de l'Afrique : une voie vers le développement durable ». Cette rencontre se tient en présence du chef de l'Etat Azali Assoumani,

et rassemble plus de 1500 participants, comprenant des scientifiques, des ingénieurs, des décideurs politiques, des financiers et des partenaires au développement, venus explorer les innovations technologiques, les cadres réglementaires et les mécanismes de financement nécessaires pour accélérer le déploiement de la géothermie sur le continent. Lors de la cérémonie d'ouverture, le chef de l'Etat a prononcé un discours axé sur la solidarité continentale. Azali Assoumani a plaidé pour une véritable diplomatie d'action et un renforcement de la coopération Sud-Sud afin de valoriser les atouts africains. Selon lui, il s'agit désormais de métamorphoser l'immense potentiel et les compétences du continent en avancées palpables, pérennes et partagées, pour mettre l'énergie au service direct de la

prospérité des populations. Il a estimé que le moment est arrivé de bâtir une coopération énergétique africaine fondée sur la solidarité, le partage, le respect mutuel et la mobilisation des investissements. Le chef de l'Etat a par ailleurs souligné que l'engagement dans la géothermie doit permettre de muer une richesse enfouie en levier économique et de transformer la fragilité énergétique de l'archipel en chance de résilience, afin de transmettre aux générations futures un pays plus autonome et plus confiant dans sa trajectoire de développement. Il a appelé à « consolider les alliances entre les pays africains et à intensifier le partage des savoirs et des retours d'expérience, notamment au profit des petits Etats insulaires en développement », avant de souhaiter que Moroni soit durant ces journées un lieu de convergence

et de volonté autant qu'un espace d'échanges scientifiques. Second témoignage marquant de cette journée d'ouverture, celui du président de l'Association Africaine de Géothermie, qui a élargi la perspective au-delà de la seule production électrique. Pour lui, la géothermie est capable de fournir un courant stable, de consolider la sûreté énergétique et de stimuler l'essor industriel. Il a ajouté que les usages dérivés de la géothermie sont tout aussi cruciaux, car ils peuvent dynamiser l'agriculture, l'agro-transformation, la chaîne du froid, le tourisme et d'autres activités génératrices de revenus. A ses yeux, ces débouchés sont porteurs d'entreprises, d'emplois et de valeur ajoutée pour les communautés locales, un argument qui résonne particulièrement aux Comores où la diversification économique

reste un défi majeur. A l'issue de la cérémonie, le président Azali Assoumani et les délégations internationales ont effectué une visite guidée des stands d'exposition conduite par Nakib Ali Mhoumadi, directeur général du Bureau Géologique des Comores. Le directeur a présenté aux officiels les dernières avancées technologiques et cartographiques liées aux énergies renouvelables dans l'archipel, avec un focus sur le potentiel géothermique comorien, secteur jugé stratégique. Les délégations ont pu découvrir les études de faisabilité en cours et les opportunités d'investissement qu'offre le sous-sol comorien pour diversifier le mix énergétique national et réduire la dépendance aux énergies fossiles.

El-Aniou Fatima

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE MINISTRES :

Le gouvernement approuve l'électrification de la région de Mledjele

Réuni ce mercredi le 21 octobre au palais de Beit Salam, le Conseil des ministres a examiné plusieurs dossiers, dont l'électrification de la région de Mledjele à Mwali, le déploiement de dispositifs de concentration de poissons et la révision du Code de procédure pénale.

Le Conseil des ministres a donné son feu vert à plusieurs initiatives présentées par les membres du gouvernement lors de sa réunion hebdomadaire, mercredi 21 octobre. À l'issue de cette séance, la porte-parole du gouvernement, Fatima Ahamada, en a présenté les principales conclusions. Selon elle, le ministre de l'Énergie, Aboubacar Saïd Anli, a soumis une note relative à l'électrification de la région de Mledjele, à Mwali, dans le cadre du « projet AMP », mené en partenariat avec le Pnud et la Société nationale de l'électricité des Comores (Sonelec). Le Conseil a approuvé cette initiative et encouragé le ministre à poursuivre les efforts en vue d'étendre l'électrification à l'ensemble du territoire national.

Le secteur de la pêche a également été au centre des discussions. Le ministre Daniel Ali Bandar a présenté un projet de déploiement de dispositifs de concentration de poissons (DCP) à Ngazidja et à Ndzuani. L'objectif est d'accroître

les captures dans les eaux environnantes, d'améliorer les revenus des pêcheurs et de limiter les risques auxquels ils sont exposés en mer. Le Conseil a toutefois insisté sur la nécessité d'associer les différentes parties prenantes à la mise en œuvre du projet afin de prévenir les conflits récurrents entre villages autour de l'exploitation des ressources halieutiques. Autre sujet important la révision du code pénal. Le ministre de la Justice a présenté un projet de loi portant modification du

Code de procédure pénale. Selon Fatima Ahamada, cette révision a été favorablement accueillie par le Conseil, qui estime nécessaire d'actualiser certaines dispositions héritées de l'époque coloniale. Le ministre des Finances, du Budget et du Secteur bancaire a, pour sa part, informé le Conseil des engagements de l'État concernant le financement du village des Jeux des îles de l'océan Indien, prévus en juillet 2027. Il a également évoqué les prochaines réunions des instan-

ces de gouvernance de la Banque centrale des Comores (BCC). De son côté, le ministre de l'Économie, Moustoifa Hassani Mohamed, a présenté une note relative à l'organisation prochaine d'un mini-forum de dialogue public-privé à Mwali. Cette rencontre doit contribuer aux échanges entre les pouvoirs publics et les acteurs économiques. Le secteur des télécommunications et la modernisation de l'administration ont également été abordés. Le ministre Oumouri Mmadi Hassani a présenté les modalités de prise en charge, d'exploitation et d'hébergement du data center de l'Eta, ainsi que la stratégie nationale de gouvernance des données pour la période 2027-2031. Il a égale-

ment soumis au Conseil un livret général des codes postaux destiné à harmoniser les références géographiques des institutions publiques. « Le gouvernement a approuvé la démarche, tout en demandant l'implication des gouverneurs des îles afin de garantir une mise en œuvre inclusive du dispositif », a confié Fatima Ahamada. Selon toujours la porte-parole, le ministre de l'Environnement, Aboubacar Ben Mahmoud, a fait le point sur le processus engagé pour mettre en place un système national de comptabilité du capital naturel et créer un comité national chargé de ce dossier.

Hamdi Abdillahi Rahilie



Fatima Ahamada , porte-parole du gouvernement.

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédactrice en chef
Andjouza Abouheir
Secrétaire de rédaction
Toufè Maecha
Rédaction
Mohamed Yousseuf
Sanaa Chouzour
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad

A Bardraoui
Mohamed Ali Nasra
Hamdi Abdillahi Rahilie
El-Aniou Fatima
Aticki Ahmed Ismael
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

PÉTANQUE :

La Fédération dément une volonté de saboter les JIOI 2027

Des rumeurs ont circulé dans le microcosme sportif comorien selon lesquelles la Fédération Comorienne de Pétanque aurait la volonté de boycotter les jeux. Ces rumeurs seraient parties de deux articles publiés par des quotidiens de la place, qui mettaient en évidence la probabilité de voir la pétanque comorienne exclue de compétition des jeux des îles, si par malheur l'équipe ne parvenait pas à participer aux championnats du monde en Thaïlande.

"E n Espagne on a confirmé notre participation, mais comme on ne s'est pas rendu, on a été sanctionné, tout comme récemment à l'île Maurice où on avait engagé des dépenses de 7000 euros qu'on a dû rembourser », a avancé Dr Nizar vice-président de la FCP, pour la mise en contexte et le recadrage du débat. Selon lui, « Il n'est pas de notre intérêt de boycotter les jeux dont nous serons les principaux bénéficiaires. » Mais cette volonté ne doit pas exclure de

regarder dans le rétroviseur, et éviter de retomber sur les vieux démons. Au-delà des deux compétitions nommées par le dirigeant de la pétanque, cette discipline a une longue tradition de rendez-vous manqué. Lorsqu'en 2024 les boulistes avaient raté le championnat du monde à Dijon le pays avait lourdement été sanctionné financièrement. Des sanctions qui ont été supportées exclusivement par la Fédération Comorienne de Pétanque. A l'époque, la faïtière a dû déboursier jusqu'à quatre millions de nos francs à des créanciers, et à la Fédération Internationale de Pétanque et de Jeux Provençal. Revenant sur les moyens nécessaires au déplacement en Thaïlande, le directeur technique national (DTN), Elarif Mohamed, a confié à la presse qu'un budget initial de 18 millions de francs comoriens avait été prévu. Toutefois, le gouvernement ne serait disposé à financer que la moitié de cette enveloppe, soit 9,1 millions de KMF. Cette réduction budgétaire aura des conséquences directes sur la participation comorien-



ne à la compétition. Faute de moyens suffisants, la délégation sera contrainte de revoir ses ambitions à la baisse et de réduire le nombre d'ateliers auxquels elle devait prendre part. « Au départ, nous avions prévu de participer à quatre ateliers. Mais, compte tenu des moyens disponibles, nous sommes obligés de nous aligner sur

seulement deux disciplines : la tripléte et le tir de précision », a conclu le DTN. Au-delà de cette participation compromise, c'est toute la préparation des pétanqueurs comoriens qui se retrouve fragilisée. À quelques semaines de ce rendez-vous mondial, l'incertitude financière fait peser une menace sur les ambitions de la discipline. Une

situation d'autant plus préoccupante que les Comores nourrissent de réelles ambitions de médailles. Reste désormais à savoir si des solutions pourront être trouvées pour permettre à la délégation de défendre dignement les couleurs nationales en Thaïlande.

Imtiyaz

HABARIZ A UDUNGA

Le pouvoir de l'honneur et l'honneur du pouvoir

Dans nos îles de la lune, nous excellons dans l'art de cultiver le superflu. Il y a quelque chose d'insaisissable dans notre manière de vivre, dans certains de nos comportements et surtout dans les paroles que nous débitons à toute heure du jour et de la nuit. A tel point qu'une grande partie de notre jeunesse a commencé à perdre les repères de notre société de plus en plus déboussolée.

D ans un livre tiré de sa thèse en anthropologie : « Le pouvoir de l'honneur », l'actuel ambassadeur de l'Union des Comores à Genève a fait une analyse pertinente des rapports sociaux à Ngazidja sous le prisme du grand mariage que d'aucuns appellent le Grand Mirage vu les déconvenues et les désillusions qui l'accompagnent le plus souvent. Dans la même lignée, il serait intéressant qu'un jour, nos sociologues, ethnologues et autres politologues sous les cocotiers se penchent sérieusement sur la question du Pouvoir à Ngazidja et essayent d'analyser où se situent les blocages, qui font que nous nous complaisons

dans cette situation qui en apparence, nous donne l'impression d'avancer alors que nous faisons du sur place. Situation à l'image du "Djaliko" cette danse où l'on fait un pas en avant et deux pas en arrière. C'est principalement dans l'île de Ngazidja où l'on se refuse obstinément à s'atteler au moindre changement dans les rapports sociaux, dans la mesure où la lutte pour la question du Pouvoir demeure toujours une fin en soi. Aussi, loin de nous offrir, une tribune pour annoncer des idées novatrices, des propositions concrètes, les débats actuels sont devenus un champ où les uns et les autres jouent aux effets de manche et autres slogans à l'emporte-pièce sur les échéances politiques à venir. Cependant on peut dire que nos compatriotes assez de jugement pour reconnaître le bon grain de l'ivraie. En effet, beaucoup refusent de s'enfermer dans des carcans et ont les yeux ouverts, c'est une des données du moment. Tenons-leur un discours responsable loin des formules toutes faites et autres discours de circonstance. Il est donc impératif d'es-

sayer de préconiser des solutions terre à terre dès à présent, sauf si nous voulons que, dans quinze ans ou vingt ans, nous retrouvons sur la même ligne de départ. Nous pouvons, cependant espérer, qu'un jour - un éclair de lucidité nous aidera à voir dans quelle galère nous nous sommes embarqués et dans quelle mesure nous essayerons de trouver des solutions capables de remédier aux maux qui gangrènent ce pays. A moins que l'honneur du pouvoir ne soit plus fort que toute autre considération ? Il ne s'agit pas de jouer chaque fois les âmes courroucées face à l'adversité mais d'agir comme citoyen, tout simplement. Il faudrait que l'ensemble de la société prenne conscience de ce qui fait son fondement et examine les principes et les valeurs de base qui la sous-tend. Entre l'honneur du Pouvoir et le Pouvoir de l'honneur, le cœur de nos compatriotes balance. Et si, nous choisissons l'Honneur de servir le pays, tout simplement !

Mmagaza

HZK

Agence Comorienne de Presse

La Gazette

des Comores

Quotidien Indépendant d'Information Générale

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____

6 mois ☐ Montant : _____

12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐

Chèque ☐ n° _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127